



COMMUNIQUE DE PRESSE

Renforcement de la coopération partenariale dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE)

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent à des personnes éloignées du marché du travail de remettre le pied à l'étrier dans le cadre d'une activité professionnelle encadrée et sécurisée par un contrat de travail et d'un accompagnement pour lever les freins sociaux qui obstruaient leur accès à l'emploi.

Il importe que ces personnes souvent peu qualifiées et cumulant les handicaps sociaux puissent retrouver un avenir au moyen d'une (ré)insertion sociale et professionnelle au mieux en accédant à un emploi dans une entreprise ordinaire ou à une formation certifiante, voire qualifiante. (Pour certains cependant la marché de l'emploi est encore haute et le parcours prendra plus de temps).

Les partenaires institutionnels (Etat, Pôle emploi, collectivités territoriales) et les réseaux qui fédèrent les SIAE ont la conviction qu'en améliorant encore la qualité des parcours d'insertion et en renforçant leur coordination (la bonne mesure, au bon moment) il sera possible d'augmenter les chances pour ces publics de retrouver un emploi.

L'engagement des partenaires passe par la signature d'un accord régional ce 8 décembre à la Préfecture de région. Les signataires sont : Christiane Barret, préfète de région Bourgogne-Franche-Comté, Frédéric Danel, Directeur régional de Pôle emploi et les réseaux fédérant les structures régionales de l'IAE (COORACE, FNARS, Chantier-école de BFC, FEI, CNRLQ ,URAI*).

Cet accord est né d'une concertation collective visant une mise en œuvre opérationnelle à chaque étape du parcours : du recrutement avec adéquation profil/motivation, la construction d'un projet professionnel, à la validation des étapes et compétences acquises par les personnes. L'objectif est d'augmenter les chances de sorties positives avec un emploi durable.

Les collectivités territoriales seront parties prenantes de ce partenariat. Elles ont toute leur place tant dans la réflexion stratégique que dans la mobilisation des moyens dont elles disposent au service de l'emploi.

*COORACE : fédération nationale de l'économie sociale et solidaire

FNARS : fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

FEI : fédération des entreprises intermédiaire

CNRLQ : *comité national de liaison des régies de quartier*

URAI : union des associations intermédiaires

L'IAE en chiffres